

20. Nous prenons note de la nécessité dans laquelle se trouvent les pays dont la balance des paiements courants est largement déficitaires, d'accroître leurs exportations, et ceux dont la balance est largement excédentaire, de faciliter le développement des importations. Dans ce contexte, les Etats-Unis sont fermement décidés à améliorer leurs résultats à l'exportation et examinent les mesures correspondantes. Le premier ministre du Japon a déclaré qu'il cherchera à favoriser l'accroissement des importations par une progression de la demande interne et par différents moyens pour faciliter les importations. En outre, il a déclaré qu'afin de faire face à la situation immédiate, caractérisée par un excédent anormal, le gouvernement du Japon prend des dispositions temporaires et extraordinaires en vue de ralentir les exportations, l'objectif étant de maintenir le volume total de celles-ci pour l'année fiscale 1978 au niveau de l'année fiscale 1977 ou au-dessous de celui-ci.

21. Nous nous déclarons disposés à accroître la coopération dans le domaine des flux d'investissements privés étrangers entre pays industrialisés, ainsi qu'entre ceux-ci et les pays en développement. Nous intensifierons les travaux en vue de nouveaux accords à l'O.C.D.E. et ailleurs.

22. Dans le contexte d'une activité économique mondiale en expansion, nous reconnaissons la nécessité d'élargir l'accès à nos marchés pour les produits des pays en voie de développement. En même temps, nous attendons de ceux de ces pays qui sont les plus avancés qu'ils se montrent davantage disposés à ouvrir leurs marchés aux importations.

Relations avec les pays en voie de développement

23. Le succès de nos efforts de relance économique profitera à ces pays et de même leurs progrès économiques nous seront profitables. Il en découle la nécessité d'une action commune fondée sur le partage des responsabilités.

24. Dans les années à venir, les pays en voie de développement, notamment les plus démunis d'entre eux, peuvent compter sur un accroissement de notre aide financière et d'autres ressources pour faciliter leur développement.

Le premier ministre du Japon a indiqué qu'il est déterminé à doubler l'aide publique au développement du Japon en trois ans. Nous regrettons vivement que les pays du COMECON ne parviennent pas à prendre la part qui leur incombe de l'assistance financière aux pays en développement et nous les invitons une fois de plus à le faire.

25. Les pays en voie de développement plus pauvres ont besoin d'une aide accrue à des conditions de faveur. Nous apportons notre soutien aux fonds destinés à des prêts à faible taux d'intérêt de la Banque mondiale et des trois Banques régionales d'aide au développement. Nous prenons l'engagement que nos gouvernements apporteront leur concours à la reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement à un niveau qui permette aux prêts de cet organisme d'augmenter chaque année en termes réels.

26. Pour ce qui concerne les pays en voie de développement les plus avancés, nous renouvelons notre engagement de financer la reconstitution des ressources des Banques multilatérales d'Aide au développement au niveau nécessaire